Conseil d'école du RPI NOAILHAC-LAGEYGEOLLE Vendredi 2 février 2018 :

Présents:

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Les représentantes des parents d'élèves de Noailhac : Mme Zabroski et Mme Bonnan Les représentants des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Wisman et Mr Laffaire Les représentants de la mairie de Noailhac : Mr le maire Mr Lassalle et Mr Serrager

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

Le DDEN de Noailhac : Mr Gaignon La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Excusés:

La représentante de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Mr Claval et Mme Jugie

Ordres du jour :

• Proposition d'une nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018 :

Une nouvelle organisation du temps scolaire pour la prochaine rentrée est soumise au vote pour un retour à 4 jours de classe.

Cette organisation est adoptée à l'unanimité par le conseil d'école.

• Activités culturelles et sportives :

o Sorties culturelles et sportives :

Les élèves de Lagleygeolle assisteront à un spectacle des JMF le 28 février.

Ils rencontreront les écoles du secteur le 2 mars pour une rencontre d'handball au gymnase de Meyssac.

Le projet d'un séjour est en cours de préparation. Une réunion préparatoire aura lieu la semaine prochaine. Il s'agit de 2 jours, les 31 mai et 1 er juin au centre sportif de Bugeat. Les devis des bus ont été reçus, il faut compter entre 500 et 650 €. Sur place, le séjour coûte 100€ par élèves. Les municipalités vont prendre en charge la plus grande partie du budget, l'association des parents d'élèves participera également. Cela permettra une plus petite participation financière des familles.

• Visite des DDEN :

Elle a été déplacée au premier mars, les DDEN viendront d'abord à l'école de Lagleygeolle à 11h puis ils mangeront à la cantine de Noailhac et visiteront l'école.

Matériel et travaux :

o Lagleygeolle:

La maitresse signale une fuite au nouveau du plafond de la classe côté bibliothèque. Un néon du même coté de la classe a besoin d'être remplacé.

Elle souhaiterait que la cour soit balayée car elle est glissante.

o Noailhac:

Le maitre demande à avoir des étagères dans le grenier afin de pouvoir ranger correctement du matériel.

• Questions des parents d'élèves élus :

Pour Noailhac:

O Les parents souhaitent savoir à quel endroit ils peuvent se garer pour déposer ou récupérer leurs enfants et si le terre-plein peut être utilisé. Dans ce cas, serait-il possible de l'aménager ?

Le terre-plein est un terrain privé mais le propriétaire tolère que les personnes y stationnent temporairement. Il est possible de stationner le long de la route.

o Est-il possible de revoir la contribution de la mairie concernant les repas (actuellement 0,20€ sur 2,95€) ?

Le repas est facturé aux parents 2.75e mais le coût réel est bien supérieur.

 Les enfants reviennent régulièrement avec des vêtements trempés car il semblerait que le lavabo de Noailhac soit trop haut pour les plus petits, peut-on trouver une solution (marchepied, ou estrade plus large qu'un marchepied?).

Le maitre demande une estrade pour éviter que les enfants ne mouillent leurs manches.

o <u>Il semblerait que le stockage des affaires (sacs de classes, sacs de change, sacs de sport sur les portemanteaux, gobelets etc...) posent problème : affaires mélangées. Ne peut-on pas envisager la mise en place d'un casier par élève et ne laisser sur les portemanteaux que le sac de classe et le manteau ?</u>

La mairie va coordonner l'espace de stockage avec le maitre.

 Les parents aimeraient avoir plus de détails sur la journée de leurs enfants lorsqu'ils leur sont remis au bus ou lors de la garderie.

La mairie va en parler avec le personnel communal concerné.

Pour Lagleygeolle:

o <u>Est-il possible de mettre à jour les menus sur le site de la mairie ? A priori les derniers dateraient</u> du 18 décembre 2017.

La secrétaire de la mairie était en vacances puis elle a été malade ce qui explique ce retard mais les menus ont été actualisés ce matin même.

Concernant la cantine :

Ils semblent que les enfants soient trop bruyants, et les punitions concernant le comportement sont trop fréquentes, les enfants doivent observer un silence monastique. Cela nous parait difficile, qu'en estil vraiment et quelles solutions pouvons-nous mettre en place ?

Il n'est pas du tout demandé un silence « monastique » mais certains enfants ne respectant pas le personnel ou la nourriture, des punitions ont été données. Une proposition de mettre plusieurs tables au

lieu d'une seule est faite ainsi que d'avertir les parents du comportement des enfants pour expliquer la sanction.

o Les toilettes auraient besoin d'un rafraîchissement, est-ce envisageable ?

Des travaux seront faits pour répondre aux normes d'accessibilité d'ici 2019.

Pour les 2 sites :

o <u>Pourrions-nous avoir le planning des activités périscolaires prévues à Lagleygeolle et Noailhac pour 2018 ?</u>

Pour Lagleygeolle, il y a actuellement du tressage d'osier. En période 4, il y aura danse et en période 5, il y aura handball.

Pour Noailhac, il semble y avoir eu une erreur de distribution. Le planning de la période 4 sera distribué et il sera également consultable sur le site de la mairie.

O Au vu de la mise en place de la semaine de 4 jours, quelles sont les solutions qui seront mises en œuvre par la commune ou la Communauté de Communes concernant l'accueil des enfants le mercredi et quelles seront les modalités envisagées (garderie, centre aéré de Meyssac, amplitude horaires du centre de loisirs, horaires auxquels les enfants peuvent être récupérés au centre de loisirs etc...)? La capacité d'accueil sera-t-elle suffisante ou y aura-t-il une sélection?

La communauté de commune a déjà un barème établi suivant le coefficient familial actuel pour les tarifs, il en sera de même l'an prochain. Il semble qu'il y ait assez de places prévues au centre de Loisirs. Pour les autres questions, il est possible de les transmettre directement à la communauté de communes.

O Y aura-t-il possibilité de mettre en place un transport aller et retour vers le centre de loisirs ?

Pour l'instant, il n'y a pas de transport prévu.

O Serait-il possible que le centre de loisirs puisse aménager un « temps calme » pour les enfants désireux de faire leurs devoirs le mercredi après-midi ?

Il serait souhaitable de poser directement la question à la directrice du centre.

o <u>La commune peut-elle proposer une aide aux familles afin de réduire/compenser les coûts de</u> placement des enfants en centre de loisirs et de transport ?

Le centre de loisirs étant intercommunautaire, chaque commune y participe déjà financièrement.

La séance est levée à 20h20.